

La Cour Suprême de l'Irak invalide le référendum séparatiste du Kurdistan



Bagdad, 20 novembre (RHC)- La Cour Suprême de l'Irak a invalidé le référendum séparatiste qui s'est tenu le 25 septembre dans la région autonome du Kurdistan.

Un verdict de cette instance a déclaré inconstitutionnelle la consultation par laquelle les autorités kurdes aspiraient à créer une république indépendante.

Bien que presque 93% des votants aient dit oui à l'indépendance, la Cour Suprême a annulé toutes les conséquences et résultats de la consultation.

Cette mesure a été l'aboutissement d'une étape de crise provoquée par le référendum qui a amené le gouvernement central à déployer des troupes pour maintenir l'intégrité territoriale du pays.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/147866-la-cour-supreme-de-lirak-invalide-le-referendum-separatiste-du-kurdistan>



Radio Habana Cuba